



Compte-rendu

Conseil d'administration

Mercredi 13 septembre 2023

clubamitiestpathus@gmail.com

Site Web : ca3sp77.e-monsite.com

ORDRE du JOUR :

- ✓ Validation du compte-rendu du 20/6/2023.
- ✓ Retour sur les dernières animations
- ✓ Actualités des différentes activités
- ✓ Projets du club et autres.
- ✓ Sondage
- ✓ Point trésorerie
- ✓ Distribution des documents du club
- ✓ Statuts
- ✓ Questions diverses.

Etaient présents :

Mesdames : Marielle MICHIELS, Sylvie ROUSSEUW, Cécilie COMAN, Jacqueline CARRETTE, Nadine DROIT, Danielle VAN CAUTEREN, Evelyne CARRÉ.

Messieurs : Christian CARDOT, Michel BONNEAU, Michel CARRE, Henri RACHAERT, Jean Louis VAN CAUTEREN, Marcel ISLER,

Absents ou excusés : Christiane TESTARD

Informations préalables du Président : Suivant les toutes nouvelles restrictions de la mairie, dorénavant les Conseils d'administration auront lieu les mercredis après-midi car la salle des associations est indisponible les matins du lundi et du mercredi et de la même façon il ne nous sera plus possible d'avoir l'accès aux salles communales les jours fériés.

✓ Validation du Compte-rendu du 13 septembre 2023.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité et sera inséré sur le site du club.

✓ Retour sur les dernières animations.

Activité Marche : sortie du 29/6 à Silly le Long. Une vingtaine de participants y ont participé avec un pique-nique sur place.

Repas du 14 juillet : Repas choisi et commandé chez Leclerc-traiteur.

Mme VAN CAUTEREN nous rapporte qu'il y avait une trop grande quantité de nourriture et du fait qu'il n'y a pas eu d'apéritif. Le président précise que la salle était trop petite pour accueillir 45 personnes. La table d'installation des plats étant vraiment trop petite.

Mme Jacqueline CARRETTE regrette qu'il n'y ait pas eu d'haricots verts et de pommes de terre dans ce menu.

Le Président indique que certaines personnes ont pris beaucoup trop de charcuterie et ne s'en sont pas tenues au menu affiché.

Mme Marielle MICHIELS précise que non seulement le menu était affiché mais qu'elle-même informait les gens de l'affichage.

Mme Sylvie ROUSSEUW explique qu'elle a été choquée de voir, que pendant le repas, certains remplissaient leur boîte plastique de récupération.

Mme VAN CAUEREN précise aussi qu'elle n'apprécie pas que les convives réservent les places pour leurs amis.

M Marcel ISLER propose de faire tirer des numéros aux gens afin de les placer dans l'ordre numérique. Il demande également pourquoi nous ne nous sommes pas installés dehors. Le Président lui répond l'avoir demandé à la mairie mais qu'il attend encore la réponse.

Le président indique que peu de gens du conseil ne se sont impliqués dans l'organisation de cette journée. Le repas de l'an prochain aura lieu le samedi 13 juillet 2024.

Forum des associations :

1 nouvelle personne s'est inscrite.

Pendant ce forum, le président a rencontré le maire et lui a demandé la possibilité d'avoir 2 jeux de clefs supplémentaires car leur passation aux responsables des différentes activités devient compliquée et il a précisé que le coût de fabrication de ces clefs serait à la charge du club. Le maire était favorable à la demande. Le président a envoyé un mail à ses services et nous n'avons toujours pas eu de réponse.

Le président a également demandé au Maire la possibilité d'avoir la petite salle des Brumiers pour l'activité danse et la demande a été faite par mail sans réponse à ce jour.

Nous avons également demandé à la mairie les modalités et possibilités d'avoir un stand au marché de Noël pour que l'activité Couture/Tricot puisse y vendre ses travaux, toujours pas de réponse à ce jour.

Le président propose de modifier les dates d'inscription au Club de l'amitié car il était bien trop compliqué de faire des inscriptions de janvier à décembre alors que toutes les autres associations font leurs adhésions de septembre à août. L'ensemble des membres présents adopte le principe de passer en année scolaire et non plus en année civile.

Le président informe que lors du forum le maire a annoncé qu'il ferait faire des contrôles par la police municipale des cartes d'accès aux infrastructures communales.

√ Actualités sur les différentes activités.

Pétanque : L'idée est de faire un tournoi avec les adhérents du club de l'amitié. Pour le moment le dossier est en attente du retour du responsable M. Henri Rarchaert. L'idée de faire un concours de molky en même temps a été évoqué.

Couture/tricot - Marché de Noël : Le groupe avance et travaille dans la fabrication des ouvrages. A noter qu'il nous manque des couturières et qu'il est possible que des personnes adhérentes au club se joignent au groupe. De plus, lors de ce marché nous proposerons un atelier « création pour les enfants ».

Acticité danse : Une personne s'est proposé de faire l'animation de danse de salon pour couple 1 heure le vendredi après les danses en ligne, soit de 17 à 18 heures. Les membres du conseil sont d'accord pour ce complément d'activité.

Prochains rendez-vous :

Visite du Zoo de Beauval : Les 23 et 24 septembre, l'association « Fêtez Silly » nous a proposé la visite du Zoo de Beauval. 2 adhérents de notre club s'y sont inscrits.

Marche : Le 19 octobre, les marcheurs vont aller visiter le vieux Dammartin en Goële et ensuite ils mangeront dans un des restaurants de Saint-Mard. Ce qui fera un parcours d'environ 5 kilomètres.

Beaujolais nouveau : L'an dernier nous avons dû l'annuler car il n'y avait que 5 participants. Le conseil propose de renouveler la soirée Beaujolais le jeudi 16 novembre 2023. Cette animation ne se fera qu'avec l'adhésion d'au moins 15 participants. En dessous de ce chiffre la soirée sera annulée. La salle sera occupée le vendredi soir par une autre association. M. & Mme VAN CAUTEREN ne sont pas d'accord pour que ce rendez-vous ait lieu le soir. Dans l'esprit, le Beaujolais nouveau a lieu le 3ème jeudi du mois de novembre et nous voulons conserver les traditions. Michel Bonneau accepte de s'en charger et il reviendra rapidement vers nous avec des propositions.

Sortie cabaret Meaux : Le jeudi 23 novembre 2023 au colisée de Meaux sur le thème LATINO SHOW. Le tarif défini pour les adhérents est de 38 € (prix de l'entrée + le car).

Repas de Noël : La date prévue est le 3 décembre 2023. Le château Marysien nous fera le repas comme habituellement et l'animation musicale sera faite par Mme Evelyne Carré. Un devis avec plusieurs options sera demandé, la décision sera prise pour définir quel repas sera retenu.

Repas au Gué à Tresmes : Le nouveau calendrier pour la saison 2023/2024 est disponible sur le site de l'école hôtelière. Le nombre de places étant limité dans chaque restaurant, il est possible de prévoir plusieurs dates pour permettre à un maximum d'adhérents d'y déjeuner. Le transport se fait par covoiturage. Lors du prochain conseil d'administration, des propositions pourront être faites.

Futur projet de voyage 2024 : Nous souhaitons maintenir le voyage et ouvrirons les places à d'autres associations de la commune et même aux communes avoisinantes. Dès que les séjours seront annoncés par l'ANCV, Marielle MICHIELS fera des propositions. Pour son maintien, il faudra un minimum d'inscriptions pour garantir ce séjour car le coût du transport est élevé. La mairie organisant en 2024 un séjour à la mer, nous définirons un séjour ailleurs. Le président précise que l'on pourrait proposer à d'autres associations d'y participer pour éviter de supprimer ce voyage.

Concours photos : Le président fait la proposition d'un concours photos. L'ensemble des administrateurs sont favorables et M. Marcel ISLER est chargé de faire une proposition.

√ Sondage.

Mme VAN CAUTEREN ayant demandé à ce que les animations ne se fassent pas le soir, nous avons rédigé un sondage qui va être distribué à tous les adhérents afin de recueillir leurs avis et nous en tirerons les conclusions. La date butoir des réponses est le 30 septembre.

√ Point trésorerie.

Mme Ginette FOURNIER ayant démissionné de son poste de Trésorière et du conseil d'administration. Il est nécessaire de nommer un nouveau trésorier. M. Michel CARRÉ se propose au poste de trésorier et l'ensemble des administrateurs donnent leur accord. Michel Carré est ainsi donc habilité à effectuer la gestion des comptes de l'association et pourra effectuer les opérations de trésorerie nécessaires à cette gestion. La déclaration sera faite en préfecture prochainement.

Le président nous informe qu'il a ouvert un livret A au nom de l'association, qui nous rapportera 3% d'intérêts.

Nous avons fait le tri dans les archives du Club et avons éliminé celles qu'il n'était plus nécessaire de garder. Nous avons également décidé de numériser les documents qui seront conservés sur un CD annuel.

L'ensemble des membres du Conseil remercie Ginette pour tout le travail qu'elle a effectué avec diligence pendant toutes ces nombreuses années.

√ Statuts.

Le président pose le problème du renouvellement des administrateurs et indique que nous proposerons des modifications lors du prochain conseil d'administration.

√ Questions diverses.

Mme Jacqueline CARRETTE nous indique qu'elle va se retirer du poste de Vice-Présidente, son état de santé ne lui permettant plus d'occuper cette fonction.

Aucune autre question supplémentaire.

La prochaine réunion aura lieu le 29 novembre 2023 à 14H00 à la salle des associations.

Fin de la réunion 16H 09.

Fait à Saint-Pathus, le 20 septembre 2023